COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

Levée de l’avis préventif d’ébullition de l’eau potable à Lacolle

Lacolle, ce jeudi 6 juin 2025– La Municipalité de Lacolle informe la population de la levée de l’avis préventif d’ébullition de l’eau potable *sur l’ensemble du territoire ainsi que les secteurs desservît dans la municipalité de Saint-Paul-de-l’Île-aux-Noix*

Tous les résultats des tests effectués à ce jour sur le réseau confirment que l’eau est propre à la consommation. Les résidents peuvent donc consommer l’eau potable en toute sécurité, sans la faire bouillir au préalable. Les établissements alimentaires peuvent utiliser l’eau du réseau d’aqueduc pour préparer les aliments, nettoyer le matériel, les équipements et les installations ainsi que pour le lavage de la vaisselle.

Les abonnés du système d’alerte citoyennes ont reçu un appel et/ou un message texte les informant de la levée de l’avis. Elle a également été annoncée dans le site Internet de la Municipalité au *https://lacolle.com/*ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

La municipalité tien à remercie la population pour sa compréhension et sa collaboration

geneviève Cusson

Geneviève Cusson
Inspectrice municipale
Service d’urbanisme
Insp.permis@lacolle.com

Renseignements :
Coordination des mesures d’urgence
450-246-3201 poste 1844
admin@lacolle.com